

Droit, Économie, Gestion

CESU/DESU/DESIU : DESU Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE)

Responsable	Descriptions	Informations
Marie Eve PANCRAZI me.pancrazi@univ-amu.fr	Type : Diplôme d'établissement de 2ème et 3ème cycle	Composante : Faculté de Droit et de Science Politique
	Domaines : Droit, Économie, Gestion	Nombre de crédits : 0

OBJECTIFS

Le juriste conseil d'entreprise aide le chef d'entreprise à maîtriser les risques juridiques avant les prises de décisions et faire du droit un outil stratégique pour le développement de l'entreprise. Cadre salarié d'une entreprise ou exerçant à titre libéral, le juriste conseil d'entreprise a pour mission essentielle de défendre les intérêts de son entreprise ou de celle de son client et de veiller au respect de la législation et de la réglementation au sein de celles-ci. L'activité de juriste conseil d'entreprise ne se limite pas à la gestion du contentieux, elle s'étend à l'assistance et au conseil.

PUBLIC VISÉ

Pré-requis conseillés : Licence en droit

CONDITIONS D'ADMISSION

L'accès en première année du diplôme est ouvert aux étudiants licenciés et inscrits en M1 Droit des affaires ou M1 Administration, liquidation des entreprises en difficultés.

dans la limite de 30. La sélection se fait sur la base des notes obtenues en licence.

A titre dérogatoire, sont également admis en première année de D.J.C.E. sur dossier, les étudiants, dans la limite de 5, n'ayant pas obtenu leur licence en droit à Aix Marseille Université.

Le passage en deuxième année est conditionné par la réussite à l'examen du Master et à l'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 12/20 aux épreuves portant sur les enseignements spécifiques du DJCE. Les étudiants ayant réussi aux deux examens ont le

droit d'intégrer l'une des 5 spécialités du Master II Droit des Affaires dans la limite de 8 places par spécialité.

Droit des Affaires Internationales

Propriété intellectuelle, numérique et technologies avancées

Ingénierie des Sociétés

Entreprises en difficulté (ED)

Distribution et concurrence

Les étudiants peuvent également intégrer le DJCE en deuxième année à la condition d'avoir été sélectionnés dans l'une des spécialités servant de support à la deuxième année de DJCE.

L'accès au diplôme est également possible en deuxième année pour les étudiants qui sont admis à intégrer l'un des cinq Masters 2 suivants :

-Master « Droit des affaires internationales »

-Master « Propriété intellectuelle, numérique et technologies avancées »

-Master « Ingénierie des sociétés »

-Master « Administration et liquidation des entreprises en difficultés » et « Entreprises en difficulté »

-Master « Distribution et concurrence »

STRUCTURE ET ORGANISATION

Au cours de la deuxième année, les étudiants de

DJCE suivent les enseignements de la spécialité du Master dans laquelle ils sont inscrits ainsi que les enseignements spécifiques au DJCE.

En fin de deuxième année, les étudiants passent les épreuves d'examen de la spécialité du Master et celles portant sur les enseignements spécifiques du DJCE. Ils peuvent ainsi obtenir deux diplômes. Toutefois, l'obtention du DJCE est conditionnée par la réussite aux examens du Master.

Les étudiants peuvent également intégrer le DJCE en deuxième année à la condition d'avoir été sélectionnés dans l'une des spécialités servant de support à la deuxième année de DJCE.

Les étudiants intégrant le DJCE en première année en retirent un double avantage. D'une part, ils bénéficient d'enseignements complémentaires qui pourront s'avérer très utiles pour leur formation pratique dans le domaine du Droit des Affaires, d'autre part, ils pourront intégrer l'une des cinq spécialités des Masters Professionnels gérées par l'Institut de Droit des Affaires, sans avoir à subir de sélection.

Nombre total de semaines d'enseignement dans la formation :

En première année, les étudiants ont 80 heures de cours.

En deuxième année, les étudiants de chaque option ont 180 heures de cours, soit 120 heures de cours communes à toutes les options et 60 heures spécifiques à l'option (International, Distribution-Concurrence, Société, Propriété intellectuelle, Entreprises en difficulté).

Date indicative de début des enseignements : Septembre

Date indicative de fin des enseignements : Fin mars

Langue d'enseignement : Français

Contact secrétariat pédagogique : Sylvie ROUX

Téléphone : 0442172560

Email : sylvie.roux@univ-amu.fr

LISTE DES PARCOURS

- [DESU Juriste Conseil d'entreprise \(DJCE\) 1ère année](#)
- [DESU Juriste conseil d'entreprise, option International - 2ème année](#)
- [DESU Juriste conseil d'entreprise, option Société - 2ème année](#)
- [DESU Juriste conseil d'entreprise, option Propriété intellectuelle - 2ème année](#)
- [DESU Juriste conseil d'entreprise, option ALED et entreprises en difficulté 2ème année](#)
- [DESU Juriste conseil d'entreprise, option Distribution 2ème année](#)

CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

Connaissances approfondies en droit des affaires

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Le diplômé maîtrise le droit commun des affaires (droit des contrats, droit fiscal, droit commercial, droit des sociétés, droit social, droit de la propriété intellectuelle, droit de la concurrence,...) et a acquis, selon l'option choisie en deuxième année, des connaissances théoriques et pratiques approfondies dans les domaines relevant de l'option. Il maîtrise aussi l'outil informatique et la comptabilité, pratique l'anglais.

PARTENARIATS

Cette formation est assurée par des praticiens (juristes d'entreprise, avocats, magistrats, experts comptables, cadre en ressources humaines...) et des universitaires principalement membres du Centre de Droit économique et/ou de l'Institut de Droit des Affaires.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)

